

La Cité

Décembre 2019 // VOL. 2 // N° 4

BULLETIN MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME

PRÊT POUR L'HIVER?



Ville de
SAINT-JÉRÔME



Une ville résolument citoyenne

Après des mois de préparation, Saint-Jérôme a pris possession de son nouvel hôtel de ville. Situé au cœur du Quartier des arts et du savoir, ce bâtiment symbolise l'ère de changement qui s'est amorcée à la Ville durant les dernières années. Le développement de notre cité de possibilités s'accélère. La restauration de nos infrastructures s'intensifie et les projets se multiplient.

Le citoyen demeure toutefois la pierre angulaire de chaque démocratie. Dans cet esprit, la salle du conseil sera aménagée de façon à ce que ce rendez-vous mensuel soit plus convivial. Des équipements plus modernes permettront de dynamiser les séances du conseil municipal qui seront accessibles sur le Web dès la fin des travaux. J'ai bien hâte de vous accueillir dans cet espace qui vous est consacré.

Au-delà des transformations physiques, l'année 2020 mènera notre administration vers de nouveaux horizons, avec l'élaboration d'un nouveau plan stratégique. Divers grands projets continueront à se concrétiser. Nous suivrons avec attention les travaux de la commission sur les changements climatiques. Après Destination 2020, nous tracerons une nouvelle voie vers l'avenir. Soyons passionnés et ambitieux. Surtout, croyons en notre capacité à dessiner un avenir inspirant pour nos enfants. Rêvons notre ville!

Stéphane Maher
Maire de Saint-Jérôme

Un nouvel anneau de glace à la place des Festivités

La place des Festivités prend des airs féériques! En plus d'y installer un sapin de 7 000 lumières, la Ville aménagera un anneau de glace (sans pavillon) autour du sapin pour vous permettre de vous approprier, même en hiver, ce lieu de rassemblement situé en plein cœur du centre-ville. Vous pourrez donc venir vous y divertir tout au long de la saison froide, si le temps le permet.

Le Jardin des arts prend forme

Les travaux de la phase 1, visant la réfection de la promenade, sont maintenant commencés. Celle-ci sera fermée jusqu'au 31 juillet en raison des opérations d'excavation et de décontamination.

Élément majeur du Quartier des arts et du savoir, le Jardin des arts deviendra une place publique conviviale au centre-ville. Vous pourrez donc renouer avec la rivière du Nord, qui constitue le plus important patrimoine naturel de la ville.

Le Jardin des arts sera aménagé selon un concept moderne et hors du commun. Il contribuera à changer le visage de Saint-Jérôme, en consolidant le centre-ville comme pôle d'attraction régional et comme lieu d'attachement local en matière de culture et de savoir.



L'hôtel de ville change d'adresse

Le nouvel hôtel de ville est maintenant ouvert! Situé au cœur de la place des Festivités (ancien hôtel de région), le bâtiment modernisé abrite les bureaux de la mairie, la salle du conseil et plusieurs services administratifs.

Afin de faciliter l'accès au nouvel hôtel de ville, l'adresse du 161, rue de la Gare a été abandonnée pour la suivante :

300, rue Parent, Saint-Jérôme (QC) J7Z 7Z7

Les numéros de téléphone et de poste restent les mêmes.

IMPORTANT

Les services aux citoyens continuent d'être offerts à la Centrale du citoyen. Pour effectuer une requête ou rencontrer un préposé, vous devez donc vous présenter au rez-de-chaussée du 10, rue Saint-Joseph (place Lapointe) et non pas au nouvel hôtel de ville.

Lancement imminent d'un nouveau site Web

Dans son élan de modernisation, Saint-Jérôme lancera prochainement un tout nouveau site Web qui répondra davantage aux besoins de ses citoyens.

Conçu selon des principes de convivialité et d'efficacité, ce nouveau site permettra de repérer facilement l'information recherchée en s'appuyant sur une interface plus graphique et plus intuitive.

Un champ de recherche par mots clés facilitera l'accès aux renseignements voulus. Une carte interactive détaillant les particularités du territoire sera aussi disponible.

D'autres nouveautés seront proposées dans ce site redessiné, dont un espace habitation qui vous permettra de consulter de l'information liée à votre propriété, telle que votre rôle d'évaluation foncière et l'horaire de collecte des matières résiduelles pour votre secteur.

Information : vsj.ca

ATTENTION

VOS SERVICES AUX CITOYENS TOUJOURS AU MÊME ENDROIT!

10, rue Saint-Joseph, bureau 103



UN GUICHET UNIQUE POUR :

- LA TAXATION MUNICIPALE
- L'INSCRIPTION AUX ACTIVITÉS DE LOISIRS
- LES PERMIS
- LES LICENCES POUR CHIENS
- LES DEMANDES D'INTERVENTION (EX. : LAMPADAIRE DÉFECTUEUX)

450 569-5000

vsj.ca



Des investissements de 145 millions de dollars prévus au PTI

Saint-Jérôme a adopté son programme triennal d'immobilisations (PTI) pour les années 2020 à 2022, qui prévoit des investissements de 145 millions de dollars dans plusieurs secteurs prioritaires, dont les infrastructures, la réfection de bâtiments ainsi que les parcs et espaces verts.

1. Infrastructures : 83 millions

La Ville prévoit investir 83 millions de dollars dans les trois prochaines années afin d'améliorer ses infrastructures. De cette somme, 26 millions seront consacrés à la réfection des chaussées, ce qui représente une hausse de 67 % comparativement au dernier PTI. De vastes travaux de réhabilitation du réseau d'aqueduc et d'égouts sont également inscrits au PTI, tout comme le prolongement de rues dans le parc industriel.

2. Réfection de bâtiments : 42 millions

Des sommes ont été prévues pour des projets d'envergure, comme la construction du complexe sportif. Des travaux d'aménagement de l'usine de filtration, une mise aux normes de l'usine d'épuration ainsi que des travaux à la gare intermodale, au garage municipal et au centre communautaire Notre-Dame sont également planifiés.

À surveiller en 2020

Les travaux d'aménagement des rues du Palais (entre les rues Saint-Georges et Melançon) et de la Gare (entre les rues du Palais et Parent) sont prolongés jusqu'au printemps 2020.

Par ailleurs, plusieurs chantiers seront mis en branle l'été prochain. Le principal chantier à surveiller est celui de la reconstruction complète de la rue Saint-Georges, entre les rues De Martigny Est et du Palais. Cet important projet vise le remplacement du réseau d'aqueduc et d'égouts vieux de 70 ans. Les travaux sont prévus entre avril et décembre 2020.



3. Parcs et espaces verts : 11 millions

Des investissements sont prévus pour l'aménagement et la préservation des parcs et espaces verts, dont le parc-nature du lac Jérôme et le Jardin des arts. Le PTI prévoit également la construction de parcs-nature de quartier dans tous les secteurs de la ville et d'un nouveau parc dans le secteur Lafontaine. Des projets en lien avec le déplacement actif et la mobilité figurent aussi au PTI.

Plusieurs autres investissements sont prévus dans les trois prochaines années, notamment une somme de 5,8 millions de dollars pour l'acquisition et le remplacement de véhicules municipaux.

Rappelons que l'objectif du PTI est de dresser un inventaire des projets à réaliser et de les planifier dans le temps, en fonction des besoins de la communauté et de la capacité de payer des contribuables. Il ne s'agit pas d'un engagement ferme quant à l'échéancier de réalisation, mais plutôt d'une estimation des investissements prévus à moyen terme.

Le PTI peut être modifié en cours de route. Traditionnellement, il était adopté en décembre, en même temps que le budget annuel. L'administration municipale a devancé son adoption de quelques mois, car elle souhaite obtenir de meilleurs prix lors des appels d'offres.

Des nouveautés dans les opérations hivernales

L'administration municipale a apporté plusieurs modifications à sa Politique de déneigement afin de bonifier les opérations hivernales dans les divers secteurs de la ville. Ces modifications s'inspirent de l'analyse effectuée au cours de l'été dans le but de cibler les points à améliorer.

Trottoirs

La Ville déneigera plus de trottoirs cette année, selon trois nouveaux critères :

- Rues étroites (neuf mètres et moins);
- Présence d'un centre de la petite enfance (CPE) ou d'une garderie en installation privée (excluant les garderies en milieu familial);
- Présence d'un établissement de santé.

Ces critères s'ajoutent à ceux déjà établis dans la Politique de déneigement, soit la présence d'un corridor scolaire, d'un circuit d'autobus, d'une école, d'un établissement public ou d'un centre pour aînés. Pour l'ensemble du territoire, c'est un total de 121 km de trottoirs sur une possibilité de 174 qui seront dégagés, soit 70 %.

Le déneigement en quatre étapes

1. Épandage des abrasifs lorsque des précipitations de neige ou de pluie verglaçante sont en vigueur. Un mélange de gravier et de sel est répandu dans les rues et sur les trottoirs.
2. Tassement de la neige lorsque l'accumulation au sol atteint 3 cm.
3. Chargement ou soufflage de la neige lorsque la quantité de neige au sol est considérable et qu'elle nuit à la fluidité du réseau.
4. Transport de la neige et déchargement des camions aux dépôts à neige.

Changements climatiques

L'hiver 2018-2019 restera gravé dans nos mémoires comme l'un des plus variables des dernières années, avec plus de 330 cm de neige et une quinzaine d'épisodes de gel-dégel. Ceux-ci ont compliqué le bon déroulement du déneigement et du déglacage du réseau routier. Les défis que posent les changements climatiques sont bien réels et exigent une adaptation perpétuelle. Saint-Jérôme doit ajuster ses opérations en réponse aux modifications de son environnement.

La Ville demande aux citoyens d'être compréhensifs durant les opérations de déneigement. Elle sollicite ainsi votre collaboration, en vous invitant à poser certaines actions afin de rendre le déneigement plus efficace :

- Stationnez votre véhicule dans votre entrée le plus souvent possible;
- Respectez les interdictions de stationnement;
- Ne poussez pas la neige dans la rue ou sur le trottoir;
- Respectez la réglementation relative à l'installation des abris d'auto temporaires;
- Laissez un espace suffisant pour le passage des équipements de déneigement et des véhicules d'urgence;
- Et surtout, soyez prudent à proximité des déneigeuses.

Stationnement de nuit

La Ville vous rappelle que le stationnement de nuit est interdit en tout temps, sauf si une signalisation spécifique l'autorise. Pour augmenter l'accessibilité du stationnement de nuit au centre-ville, elle permet l'utilisation des stationnements P1, P3 et P9, sauf lorsque les feux orange clignotent.

Afin de rester à l'affût des opérations hivernales et des permissions de stationnement, inscrivez-vous au service d'alerte à avisj.ca et surveillez régulièrement le site Web vsj.ca et la page Facebook de la Ville.



Bac roulant à déchets obligatoire

Si ce n'est pas déjà fait, procurez-vous un bac roulant noir, gris ou vert avec prise européenne pour vos déchets. Vous pouvez opter pour un bac de 120, 240 ou 360 litres. Notez que la Ville ne ramasse plus les déchets laissés pêle-mêle en bordure de rue. Pour que ces matières soient ramassées, elles doivent être déposées dans le bac roulant.

Des tonnes de matières organiques transformées en compost

Grâce à votre participation, ce sont plus de 1700 tonnes de matières organiques qui ont été détournées de l'enfouissement et valorisées depuis le 1^{er} septembre. Bravo pour votre contribution environnementale! Cet hiver, continuons nos efforts collectifs.

Changement d'horaire

Les matières organiques sont ramassées une fois toutes les deux semaines jusqu'en avril prochain. Consultez votre calendrier! Pour éviter que le contenu de votre bac gèle pendant l'hiver, tapissez le fond du bac de plusieurs couches de papier journal ou placez-y un sac en papier à résidus verts ou encore une boîte de carton afin d'absorber les liquides.

Lors de la collecte des déchets, votre bac roulant doit être placé sur votre terrain (**les roues orientées vers la maison**), en retrait de la bordure de rue ou du trottoir pour ne pas gêner la circulation. L'hiver, cette petite attention facilite les opérations de déneigement. Pensez aussi à ranger vos bacs roulants sur le côté ou à l'arrière de votre propriété le plus tôt possible après la collecte, de façon à ce qu'ils ne soient pas visibles de la rue.

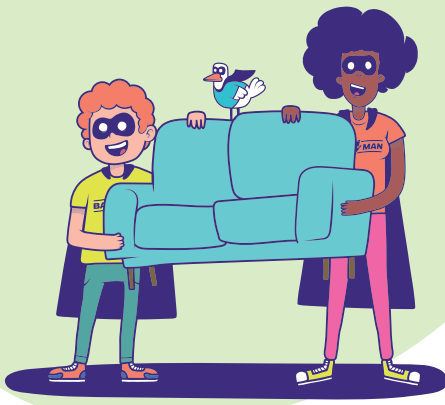
Collecte des sapins

La collecte des sapins se tiendra les **7 et 8 janvier 2020**. Mettez votre arbre naturel (sans décorations) en bordure de rue afin qu'il puisse être ramassé et valorisé.

Avez-vous vu la plus récente capsule bacman?

Rendez-vous à bacman.ca pour obtenir les derniers conseils de nos superhéros!






Collecte des encombrants

Depuis le 1^{er} septembre, les encombrants ne sont plus systématiquement ramassés lors des journées de collecte des déchets. La Ville a plutôt mis en place une collecte spéciale des encombrants.

Vous souhaitez vous départir d'objets volumineux? Voici la marche à suivre :

- 1 Vérifiez si vos encombrants font partie de la liste des matières acceptées.
- 2 Faites une requête à la Centrale du citoyen en ligne à vsj.ca ou par téléphone au 450 569-5000. Notez qu'une demande en ligne ne prendra qu'une minute de votre temps. **IMPORTANT** : Votre demande doit être effectuée **au moins 72 heures** avant la collecte prévue dans votre secteur. Si ce délai n'est pas respecté, votre demande sera inscrite pour la collecte prévue le mois suivant.
- 3 Placez vos encombrants en bordure de rue après 19 h la veille de la collecte ou avant 7 h le jour même.

Encombrants acceptés 	Encombrants refusés 
<ul style="list-style-type: none"> • Appareils électroménagers • Chauffe-eau (vide) • Armoires et miroirs • Bains, douches et toilettes • Bureaux, bibliothèques et commodes • Chaises, tables et divans • Classeurs • Éviers et lavabos • Portes • Fenêtres (max. 1,5 x 1,5 m) • Vélos • Matelas et sommiers • Meubles rembourrés • Barbecues sans bonbonne • Accessoires et jeux d'enfants • Appareils et articles de sport • Tapis et couvre-sol souples (préart), enroulés et attachés • Stores • Rebut de construction, de rénovation et de démolition sans clous ni vis (max. 1 m³) 	<ul style="list-style-type: none"> • Congélateurs, réfrigérateurs et climatiseurs • Pièces d'automobile (freins, moteurs, pneus, etc.) • Matériel informatique • Téléviseurs • Résidus domestiques dangereux • Rebut de construction, de rénovation et de démolition de plus de 1 m³

PROGRAMME JAPPELLE

RECHERCHE DE PELLETEURS ET DE PELLETEUSES BÉNÉVOLES



CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE SAINT-JÉRÔME

Information et inscription :

 450 432-3200

 info@cbsj.qc.ca

EN PARTENARIAT AVEC



Ville de SAINT-JÉRÔME



La licence pour chien, c'est obligatoire

Tous les propriétaires de chiens doivent se procurer une licence pour leur animal et la renouveler chaque année, à défaut de quoi ils s'exposent à une amende minimale de 300 \$.

La licence coûte 30 \$ et est valide du 1^{er} janvier au 31 décembre. Elle doit être attachée au cou du chien en tout temps.

Dès le début janvier, vous pourrez vous procurer une licence en ligne à spcalanaudiere.com ou en vous présentant à l'un des points de vente suivants :

- **SPCA Lanaudière Basses-Laurentides**
7695, route 335, Saint-Calixte
450 222-1112
- **Boutiques d'animaux Chico**
169, rue Bélanger
450 432-3714
9, boulevard de La Salette
450 990-4607
- **Centrale du citoyen**
10, rue Saint-Joseph, bureau 103
450 569-5000
- **Animalerie Guérande**
2140, boulevard du Curé-Labelle, porte 6
450 431-2626

Notez que la licence est gratuite pour un chien-guide.

La toilette n'est pas une poubelle

La Ville vous rappelle l'importance de ne pas jeter des lingettes humides, des couches, des serviettes sanitaires, des tampons et même de la soie dentaire dans les toilettes, car ces articles ne se décomposent pas. Au contraire, ils bloquent les conduites et occasionnent des bris importants aux pompes, ce qui accroît les risques de débordement du réseau (rejet dans l'environnement ou refoulement d'égout dans les résidences). Les citoyens sont donc appelés à la vigilance.

Des mesures pour favoriser le développement durable

Saint-Jérôme a entamé une vaste réforme de ses règlements d'urbanisme afin de faciliter leur application et de répondre aux besoins ainsi qu'aux attentes de ses citoyens.

La Ville mettra notamment en place des mesures visant à augmenter la superficie des espaces verts sur son territoire (ex. : augmentation de la taille des îlots de verdure, plantation dans la bande de protection riveraine). De plus, elle permettra l'installation de panneaux solaires sur les toitures (sans limite de quantité) et de potagers dans les cours avant, sous certaines conditions.

Par ailleurs, dans un souci de développement durable, Saint-Jérôme injecte plusieurs millions de dollars depuis quelques années pour améliorer l'efficacité de son réseau d'égouts et réduire le nombre de déversements dans la rivière du Nord.



Cinq conseils pour fêter en toute sécurité

Durant la période des fêtes, les risques d'incendie sont accrus, en raison de la présence de sapins naturels et de décorations lumineuses dans les résidences. Par mesure de précaution, le Service de la sécurité incendie vous invite à suivre quelques recommandations :

1. Évitez de surcharger le circuit électrique.
2. Éteignez vos décorations lumineuses la nuit et avant de quitter votre domicile.
3. Surveillez toujours vos appareils de cuisson en fonction.
4. Si vous avez installé un arbre naturel, arrosez-le régulièrement de façon à garder son pied humide en tout temps (dans un contenant d'eau). De plus, assurez-vous que votre arbre est situé à plus d'un mètre de toute source de chaleur (plinth électrique, chauffeuse, foyer, etc.).
5. Gardez vos sorties intérieures et extérieures dégagées en tout temps. Lors d'un incendie, vous pourriez avoir moins de trois minutes pour sortir sain et sauf de votre domicile.

Information : securitepublique.gouv.qc.ca
(Sécurité incendie > Prévenir un incendie > Conseils de prévention > Le temps des fêtes)



L'Arbre du partage : 10 ans déjà!

Fondé à Saint-Jérôme par le sergent-détective Eric Roy, le projet communautaire L'Arbre du partage a franchi une décennie! Nombreux ont été les policiers, les répartiteurs, les employés et les citoyens à s'impliquer auprès de milliers d'enfants afin d'améliorer leur bien-être durant le temps des fêtes.

Grâce à votre générosité et à la contribution de partenaires, plusieurs enfants dans le besoin vivront encore cette année une journée magique, en recevant un cadeau durant le temps des fêtes. Merci à vous et à tous les bénévoles!

Prudence sur les routes

Comme chaque année, le Service de police intensifie sa surveillance sur le territoire à l'occasion de l'opération nationale concertée contre l'alcool et la drogue au volant. Il vous rappelle l'importance de bien planifier vos déplacements et de faire appel à un service de accompagnement au besoin, comme Opération Nez rouge.

AVISJ

Pas encore inscrit au service d'alerte à la population?

Personne n'est à l'abri d'une catastrophe. En cas d'urgence, assurez-vous que la Ville pourra vous joindre rapidement.

L'inscription est gratuite.
avisj.ca



De nouvelles cartes pour les nouveaux abonnés

Adieu look froid et austère! Les nouvelles cartes des bibliothèques projettent une image plus actuelle, chaleureuse, dynamique et attrayante. Actuellement offertes en trois couleurs (noire, rouge et orange), ces cartes reflètent ce que sont les bibliothèques d'aujourd'hui, soit une source d'émotions, d'information, de bonheur, d'évasion et d'inspiration. Deux nouvelles couleurs s'ajouteront en 2020 (bleue et verte). Procurez-vous la carte qui correspond le mieux à votre personnalité dans l'une des trois bibliothèques.

Bibliothèque du Frère-Marie-Victorin

450, boulevard de La Salette

Bibliothèque Charles-E.-Garneau

500, boulevard des Laurentides

Bibliothèque Marie-Antoinette-Foucher

101, place du Curé-Labelle

Les mathématiques, un jeu d'enfant

Une nouvelle ressource numérique est offerte gratuitement aux détenteurs d'une carte des bibliothèques de Saint-Jérôme. Découvrez dès maintenant le jeu Slice Fractions, qui permettra à vos jeunes de 5 à 12 ans d'apprendre les fractions tout en s'amusant.

Maintes fois primé, ce jeu s'ajoute aux deux autres ressources numériques mises à votre disposition depuis septembre, soit Toutapprendre.com, qui vous donne accès à plus de 760 cours en ligne, et BibliMags, qui vous permet de consulter plus de 5 000 magazines.

Ces ressources sont accessibles sur votre téléphone, votre tablette ou votre ordinateur. Elles sont offertes en tout temps, sans date de retour.

Pour tous les détails sur les activités et les services de vos bibliothèques, consultez le portail biblio.vsj.ca!



Vos activités préférées de retour dès janvier!

Vous pouvez dès maintenant inscrire gratuitement vos enfants aux activités offertes cet hiver, dont le Club du rat Biboche, Zoo-Lire, Monsieur Guillaume et Gros-Ragoût, Les 8-12 ans... sans parent!, Bébé lecteur et Techno+. **Grande nouveauté, vous pouvez procéder aux inscriptions en ligne!**

Vous aimeriez initier vos enfants à la musique? Du 11 janvier au 7 mars, trois ateliers musicaux gratuits seront proposés aux jeunes de 7 à 12 ans. Tout le matériel, y compris les instruments, sera fourni.

Les adultes ne sont pas en reste, puisque quatre conférences gratuites leur sont offertes :

Le TDAH au travail : impacts et stratégies

(en partenariat avec PANDA)

Lundi 20 janvier, à 19 h

Patrick Sénécal, auteur

Jeudi 30 janvier, à 19 h

Psychologie canine

Mercredi 26 février, à 19 h

Les aventures d'un jardinier voyageur

(avec Larry Hodgson)

Mardi 24 mars, à 19 h





Le patrimoine à l'honneur

Saint-Jérôme poursuit la mise en valeur de son Quartier des arts et du savoir en dotant la Maison de la culture Claude-Henri-Grignon d'un tout nouvel aménagement. En effet, six panneaux en acier Corten ont été installés pour illustrer des moments marquants de l'histoire de cet ancien palais de justice, érigé entre 1922 et 1924. Un éclairage nocturne a aussi été ajouté pour mettre en valeur le style beaux-arts de ce bâtiment, classé immeuble patrimonial.

Ce projet a été réalisé grâce à la collaboration de la Société d'histoire de la Rivière-du-Nord, qui est très engagée dans la communauté. L'organisme s'est d'ailleurs démarqué lors des Grands Prix de la culture des Laurentides, en remportant le prix Ambassadeur pour son initiative « Ensemble, assurons le futur de notre passé », qui a rayonné à l'échelle du Québec. La présidente sortante, Suzanne Marcotte, a été couronnée du prix Passion, en hommage à sa longue implication bénévole.

Dix cours culturels à découvrir!

Des cours de vitrail et fusion de verre, de peinture à l'huile et de modèle vivant seront offerts cet hiver. Les enfants pourront participer à des cours de danse (multidanse, ballet, danse créative et hip-hop), de théâtre musical, de dessin et de peinture.

Vous pourrez vous inscrire en ligne dès le 3 janvier ou à la Centrale du citoyen dès le 6 janvier. Pour tous les détails, notamment l'horaire des cours, consultez la programmation d'hiver à vsj.ca.

VIE COMMUNAUTAIRE

Dans cette rubrique, la Ville vous fait découvrir l'un des nombreux organismes sur le territoire.

Pallia-Vie

La Maison de soins palliatifs de la Rivière-du-Nord propose gratuitement des soins palliatifs spécialisés et de l'accompagnement professionnel, psychologique et spirituel aux personnes en fin de vie et à leurs proches, et ce, dans le respect et la dignité. Elle leur offre un environnement familial et humain pour s'éteindre paisiblement.

Pallia-Vie fournit aussi gratuitement des services d'accompagnement professionnel à domicile ou à ses bureaux aux personnes atteintes du cancer ou d'une maladie dégénérative et à leurs proches. De plus, des services de soutien aux personnes vivant un deuil sont offerts.

Information : pallia-vie.ca | 450 431-0488

Activités libres cet hiver

Légende

	Glissade libre et sur tubes (\$) Samedi et dimanche, de 10 h à 18 h Location de tubes et remontée-pente : Bloc de 2 h : 6 \$ 3 h : 7 \$ 4 h : 8 \$
	Patinage intérieur et hockey libre Horaire à arenardn.ca Centre sportif Saint-Antoine : Patinage libre les vendredis, de 16 h à 17 h, sauf les 31 janvier et 7 février
	Patinage extérieur Avec pavillon Ouverture des pavillons : Lundi au vendredi, de 16 h à 21 h Samedi et dimanche, de 11 h à 21 h Parc Jacques-Locas : Lundi au vendredi, de 13 h à 22 h Samedi et dimanche, de 11 h à 22 h
	Sans pavillon
	Raquette
	Ski de fond

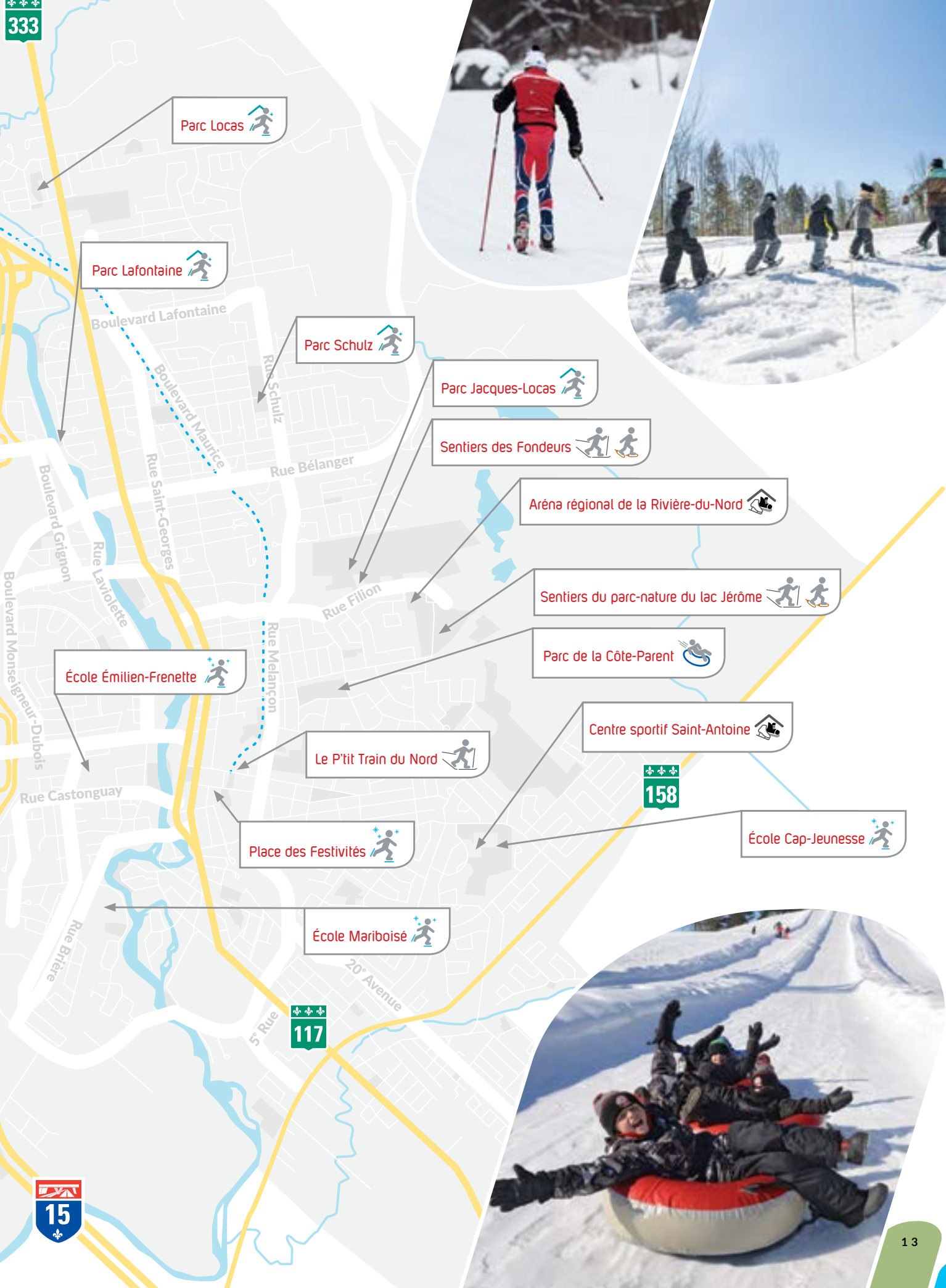
Parc de La Salette 

Parc de la Source 

Parc régional de la Rivière-du-Nord 

Parc des Eaux-Vives 

École des Studios 



Parc Locas 

Parc Lafontaine 

Parc Schulz 

Parc Jacques-Locas 

Sentiers des Fondeurs 

Aréna régional de la Rivière-du-Nord 

Sentiers du parc-nature du lac Jérôme 


Parc de la Côte-Parent 

Centre sportif Saint-Antoine 

École Cap-Jeunesse 

École Émilien-Frenette 

Le P'tit Train du Nord 

Place des Festivités 

École Mariboisé 



Plus de 60 activités pour tous les goûts



Cet hiver, ne mettez pas vos activités sur la glace. Le Quartier 50+ propose une grande variété d'ateliers, de cours ainsi que d'activités culturelles et physiques aux personnes de 50 ans et plus. Consultez la programmation à vsj.ca et inscrivez-vous d'ici le 8 janvier. Notez que la session d'hiver commencera le 13 janvier.

Ateliers pour les proches aidants

La Société Alzheimer des Laurentides vous propose six ateliers en lien avec le thème « Bien vivre avec les troubles neurocognitifs en tant que proche aidant ». Ces ateliers sont indépendants. Vous pouvez donc vous inscrire à ceux de votre choix.

- 5 février :** La Société Alzheimer, ses services et symptômes de la maladie
- 12 février :** La maladie d'Alzheimer en théorie
- 19 février :** Être en relation avec une personne atteinte
- 26 février :** La sécurité, l'aide offerte et la stimulation cognitive
- 4 mars :** Affaires juridiques et hébergement
- 11 mars :** Impacts sur les proches aidants et engagement envers soi

Ces ateliers se tiendront à 9 h et à 13 h au local 202. Pour y participer, vous devez réserver votre place en ligne, à l'adresse quartier50.eventbrite.ca.

Musclez vos méninges PLUS!

Dans cet atelier de stimulation intellectuelle, vous participerez à des exercices de raisonnement logique, de mémoire, de calcul et de perception spatiale, mais aussi à des exercices visant à mieux gérer le stress, les problèmes de santé, l'isolement et l'inactivité. La dernière séance portera sur les stratégies et comportements à adopter pour assurer votre sécurité.

- Date :** Du 15 janvier au 25 mars (11 semaines)
- Horaire :** Le mercredi, de 13 h 30 à 15 h 30
- Prix :** 85 \$
- Lieu :** Salle 202
- Professeure :** Marie-Hélène Major

Inscrivez-vous maintenant à vsj.ca ou au Quartier 50+.

Conférence à surveiller

Chacun a sa place – volet 1
Stratégies pour contrer l'intimidation des aînés par d'autres aînés

Mardi 18 février, de 14 h à 15 h 30

Offerte par Violaine Guérin, spécialiste en psychogériatrie et coordonnatrice de la Table de concertation régionale des aîné-e-s des Laurentides, cette conférence vise à sensibiliser les aînés à la réalité de l'intimidation entre eux, à favoriser l'accompagnement et la recherche de solutions ainsi qu'à répondre à plusieurs questions, que vous soyez victime, témoin ou intimidateur.

D'autres conférences gratuites sont offertes! Pour tous les détails ou pour vous inscrire, rendez-vous à l'adresse quartier50.eventbrite.ca. Notez que les réservations sont obligatoires.



Horaire du temps des fêtes



Bureaux municipaux

Fermés du 24 décembre au 2 janvier

Service de transport LaNavette

Suspendu du 20 décembre au 19 janvier

Bibliothèques

du Frère-Marie-Victorin

Fermée les 24, 25, 26, 30 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier
Ouverte du 27 au 29 décembre, de 12 h 30 à 17 h

Charles-E.-Garneau

Fermée les 24, 25, 26, 29, 30 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier
Ouverte les 27 et 28 décembre, de 12 h 30 à 17 h

Marie-Antoinette-Foucher

Fermée les 24, 25, 26 et 31 décembre ainsi que les 1^{er} et 2 janvier
Ouverte du 27 au 30 décembre, de 12 h 30 à 17 h

Quartier 50+

Ouvert le 21 décembre, de 8 h 30 à 16 h, et le 23 décembre, de 8 h 30 à 16 h 30
Fermé du 24 décembre au 2 janvier ainsi que les 4, 5, 11 et 12 janvier
Ouvert le 3 janvier, puis du 6 au 10 janvier, de 8 h 15 à 16 h 30

Parc de la Côte-Parent

Remonte-pente fermé les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier

Horaire spécial du 23 décembre au 6 janvier

Du lundi au dimanche	10 h à 18 h
26 décembre et 2 janvier	12 h à 18 h

Patinoires extérieures

Fermées les 24, 25 et 31 décembre ainsi que le 1^{er} janvier

Pavillons ouverts du 23 décembre au 6 janvier

Du lundi au dimanche	11 h à 21 h
26 décembre et 2 janvier	12 h à 21 h

Pour consulter les horaires habituels, visitez le site Web vsj.ca. Prenez note que les horaires peuvent être modifiés selon la température.

Patinoires intérieures

Aréna régional de la Rivière-du-Nord : consultez l'horaire à arenardn.ca
Centre sportif Saint-Antoine : ouvert les vendredis, de 16 h à 17 h

Wibit et activités libres au cégep

Activités offertes les 27 et 28 décembre ainsi que les 3 et 4 janvier

Information : caprdsn.ca

Relâche scolaire et camps de jour estivaux

Plusieurs activités vous attendent durant la semaine de relâche! Consultez la programmation à vsj.ca et inscrivez-vous dès maintenant.

Dès février, vous pourrez consulter toute l'information sur les camps de jour pour l'été 2020 à vsj.ca!

Prochaines séances du conseil municipal

17 décembre

21 janvier

18 février

Les séances du conseil sont publiques et tout citoyen a le droit d'y assister et d'y prendre la parole.

Elles ont lieu généralement le troisième mardi du mois, à 19 h, à l'hôtel de ville (situé au 300, rue Parent). L'ordre du jour est diffusé sur le site Web de la Ville dans les heures précédant la séance. Vous pouvez aussi en obtenir une copie sur place.



DÉCEMBRE 2019 // VOL. 2 // N° 4

Publié par le Service des communications de la Ville de Saint-Jérôme

Dépôt légal : 4^e trimestre 2019
Bibliothèque et Archives nationales du Québec

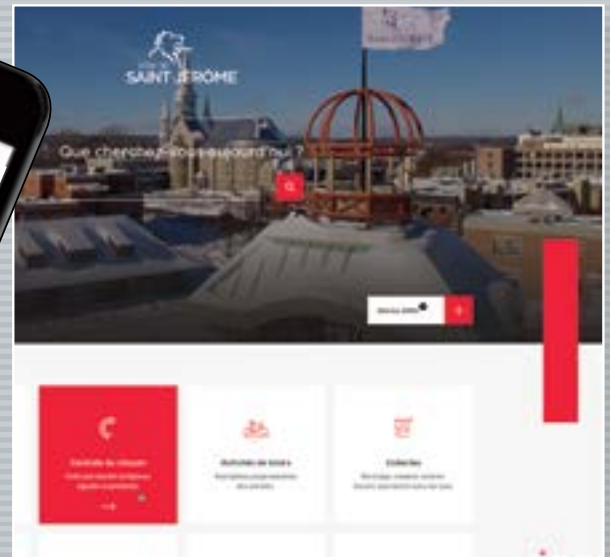
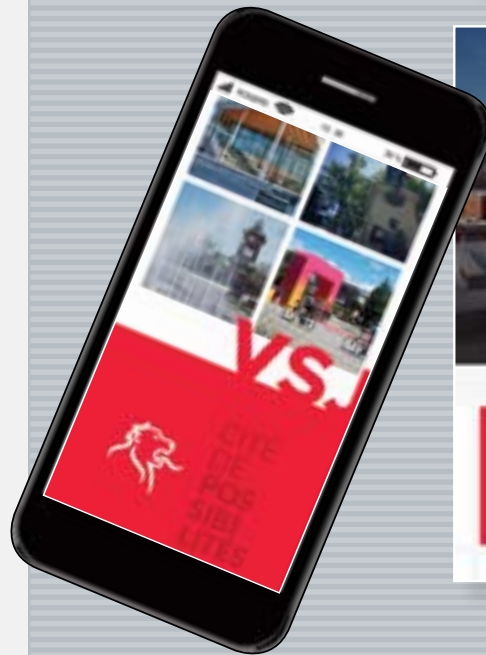
Conception et montage :

Robert Devost Graphiste inc.

Impression : Imprimerie Solisco inc.

Lancement imminent d'un NOUVEAU SITE WEB vsj.ca

- Site plus convivial et efficace
- Interface graphique et intuitive
- Champ de recherche par mots clés
- Carte interactive
- Espace habitation
- Calendrier des événements
- Et bien plus!



Pour nous joindre :



vsj.ca



Centrale du citoyen
450 569-5000



10, rue Saint-Joseph,
bureau 103

Abonnez-vous à notre infolettre à vsj.ca!

Suivez-nous :

